

Le Mée-sur-Seine, le 29 juin 2020



**Service Territoires**

**Adresse postale :**

418 rue Aristide Briand

77350 Le Mée-sur-Seine

Tél. : 01 64 79 30 71

emmanuelle.suzanne@idf.chambagri.fr



2501980266B00001 01050

Monsieur le Président  
Pascal GOUHOURY  
COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION  
PAYS DE FONTAINEBLEAU  
44 RUE DU CHATEAU  
77300 FONTAINEBLEAU

N/ Réf. 2020\_ST\_090\_AE\_ES

**Objet : Révision allégée PLU d'Ury  
Avis de la Chambre d'agriculture de Région Île de France**

Monsieur le Président,

Le Conseil communautaire de la Communauté d'agglomération du Pays de Fontainebleau a arrêté le projet de révision allégée du PLU d'Ury en date du 12 mars 2020. Celui-ci nous a été transmis par courrier, pour avis, dans le cadre de l'association de la Chambre d'agriculture de Région Île-de-France, conformément à l'article L.132-7 du code de l'urbanisme.

**Aussi, ce projet de révision allégée du PLU d'Ury ne suscite aucune remarque particulière de la part notre Compagnie.**

Vous remerciant de nous avoir consultés et restant à votre disposition, je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, mes salutations les plus distinguées.

Le Président

Christophe HILLAIRET

